

N° 24

GRAND DOLE **LE MAG'**

magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dole

JUIN 2026

DOSSIER

VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN

Vos nouveaux élus communautaires.

LES 47 MAIRES DU GRAND DOLE

Les habitants des 47 communes du Grand Dole se sont exprimés lors des élections municipales des 15 et 22 mars dernier, en élisant leurs Conseillers municipaux pour un nouveau mandat. Derrière chaque écharpe tricolore, il y a un Maire, un engagement, une proximité et une volonté d'agir au service des habitants. Découvrez les visages qui feront vivre au quotidien vos villages, vos villes et votre agglomération pour un territoire uni, construit avec et pour les Grands Dolois.



**PHILIPPE
DUCREUX**
Abergement-la-Ronce



**DANIEL
BERNARDIN**
Amange



**THIERRY
GAUTHRAY-GUYENET**
Archelange



**BERNARD
GUERRIN**
Audelange



**BRUNO
CHEVAUX**
Aumur



**GRÉGORY
SOLDAVINI**
Authume



**JEAN-CLAUDE
ROBERT**
Auxange



**AGNÈS
MATHIOT**
Baverans



**OLIVIER
LACROIX**
Biarne



**JOËLLE
MELET**
Brevans



**PASCAL
AUVERNOIS**
Champagney



**OLIVIER
MEUGIN**
Champdivers



**JEAN-PAUL
MUSSOT**
Champvans



**DAVID
STEFANUTTI**
Châtenois



**JEAN-LUC
BONIN**
Chevigny



**HÉLÈNE
THEVENIN**
Choisey



**THOMAS
HIERHOLZER**
Crissey



**JULIE
BOITET**
Damparis



**JEAN-BAPTISTE
GAGNOUX**
Dole



**DOMINIQUE
POIGEAUT**
Éclans-Nenon



**SÉVERINE
CALINON**
Falletans



**PHILIPPE
VAUTRIN**
Foucherans



**PASCAL
MARCHAND**
Frasne-les-Meuilières



**THOMAS
RYAT**
Gevry



**GEORGES
JEANNEROD**
Gredisans



**JOËL
GERDY**
Jouhe



**JOËL
PANNAUX**
Lavangeot



**ANNA-MARIA
OUDOT-LUPO**
Lavans-lès-Dole



**PHILIPPE
DUPRÉ**
Le Deschaux



**HERVÉ
GUIBELIN**
Malange



**CYRIL
MILLIER**
Menotey



**DOMINIQUE
TRONCIN**
Moissey



**JEAN-LUC
BACLET**
Monnières



**MYRIAM
CHEVAUX**
Nevy-lès-Dole



**CÉLINE
LABOUROT**
Parcey



**ALAIN
BOURDET**
Peintre



**THIERRY
BONJOUR**
Peseux



**EMMANUEL
SAGET**
Pointre



**CHRISTINE
BOLIS**
Rainans



**JACQUES
GIROD**
Rocheft-sur-Nenon



**JULIEN
STOLZ**
Romange



**JEAN-YVES
ROY**
Saint-Aubin



**NICOLAS
EPAILLY**
Sampans



**JEAN-MICHEL
DAUBIGNEY**
Tavaux



**FLORENCE
BRUGNOT**
Villers-Robert



**JEAN-LUC
LEGRAND**
Villette-lès-Dole



**AURÉLIE
MURA-BIRON**
Vriange



CHERS GRANDS DOLOIS,

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux 641 nouveaux élus municipaux de notre territoire et à les remercier sincèrement pour cet engagement collectif, qui constitue le socle de notre action commune.

Réélu à la présidence de l'Agglomération du Grand Dole, je mesure pleinement la confiance que m'ont accordée les élus communautaires. Ce nouveau mandat s'inscrit dans une logique de proximité et de coopération, où chaque commune, quelle que soit sa taille, trouve sa place dans une dynamique collective et respectueuse des identités locales. Notre ambition est claire : être utiles, efficaces et au plus près des besoins des habitants.

Les défis qui nous attendent sont majeurs. Le développement économique, pilier de l'attractivité et de l'emploi, restera une priorité constante, malgré un contexte incertain.

Dans le même temps, nous poursuivrons notre engagement en faveur des services à la population : enfance - jeunesse, mobilités, culture, sport... autant de champs d'action essentiels, qui structurent le quotidien des Grands Dolois.

La gestion de l'eau et de l'assainissement constituera également un enjeu central. Garantir une ressource de qualité, sécuriser les approvisionnements et adapter nos infrastructures, sont des responsabilités que nous devons assumer avec détermination.

Enfin, la transformation écologique de notre territoire guidera l'ensemble de nos actions. Elle devra être à la fois ambitieuse et pragmatique, en conciliant développement des infrastructures, préservation de l'environnement et qualité de vie.

Dans ce contexte exigeant, notre ambition reste inchangée : soutenir les communes, moderniser l'action publique et garantir un service de qualité pour tous.

Aussi, je vous invite à découvrir, au fil de ce numéro du Grand Dole le Mag', les élus qui composent la Communauté d'agglomération et s'investissent pour notre territoire, ainsi que les compétences et actions portées au quotidien par le Grand Dole.

Bonne lecture !

JEAN-PASCAL FICHÈRE

Président du Grand Dole

GRAND DOLE LE MAG'

DIRECTEUR DE RÉDACTION : Jean-Pascal Fichère / **RÉDACTION EN CHEF :** Vincent Fournier

RÉDACTION : Edwin Rolland, Solène Bonnet / **MAQUETTE ET MISE EN PAGE :** Alan Giboudeaux

PHOTOGRAPHIES : Service communication du Grand Dole, organismes cités - couverture et portraits d'élus communautaires : Yves Regaldi



IMPRESSION : LIG - L'Ingénierie Graphique, avec des encres végétales,

sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et issues de forêts gérées durablement

TIRAGE : 29 500 exemplaires **ISSN :** 2429-151x

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU GRAND DOLE SUR :



grand-dole.fr



facebook.com/granddole



linkedin.com/company/ville-de-dole-grand-dole

∟ VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN

GRAND DOLE : AGIR ENSEMBLE POUR LE TERRITOIRE

Depuis 2008, la Communauté d'agglomération du Grand Dole, née de la fusion entre les intercommunalités Jura entre Serre et Chaux et Jura Dolois, agit pour le quotidien des habitants des 47 communes du territoire.

Au fil des années et de l'évolution des communes qui la composent, elle s'est construite autour d'une même ambition : faire avancer le territoire ensemble, au service de la population.

Du sport à la culture, de l'économie à l'éducation..., ses services accompagnent le développement de l'intercommunalité et répondent aux besoins concrets des habitants.

Le jeudi 16 avril, les 84 nouveaux élus communautaires, issus des 47 communes de l'Agglomération, ont renouvelé leur confiance à Jean-Pascal Fichère en le portant à nouveau à la présidence du Grand Dole. Il débute ainsi une nouvelle mandature, placée sous le signe de la continuité, de la stabilité et de l'ambition au service du territoire.

Dans ce numéro spécial du Grand Dole Le Mag', découvrez comment l'Agglomération agit concrètement dans votre quotidien, quelles sont ses compétences, ses grands projets, et qui sont les élus qui vous représentent.

VOTRE AGGLO EN CHIFFRES

(2026)



424,43
KM²



47
COMMUNES



641 ÉLUS
MUNICIPAUX



8
CO



54 697
HABITANTS



21 NOUVEAUX
MAIRES



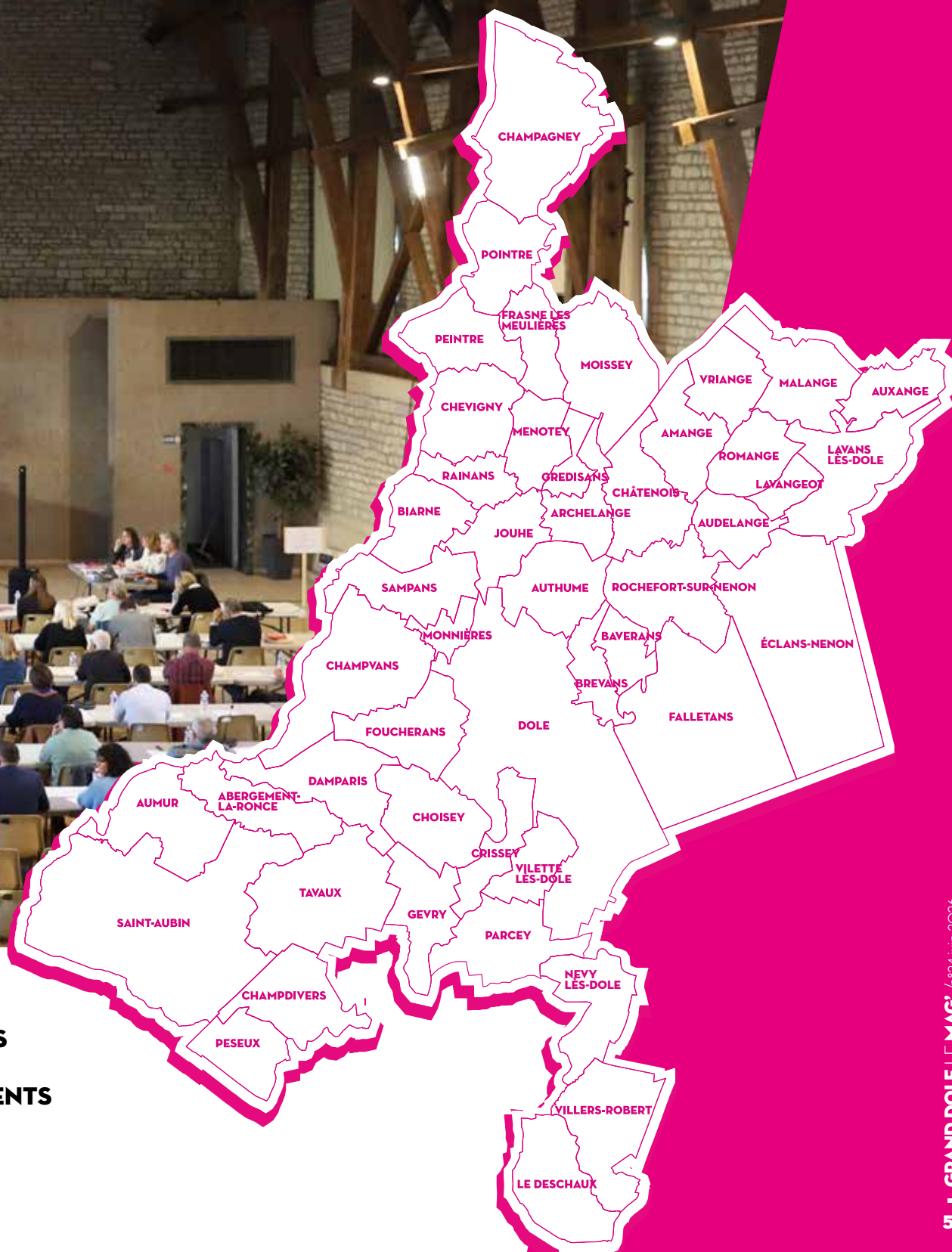
770 AGENTS,
qui œuvrent au quotidien
pour les habitants
des 47 communes.



2
ET
DÉ

Conseil d'installation du 16 avril 2026
au Manège de Brack à Dole.

RITOIRE



**4 ÉLUS
COMMUNAUTAIRES**

**6 VICE-PRÉSIDENTS
CONSEILLERS
DÉLÉGUÉS**

↳ VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, CONCRÈTEMENT : À QUOI ÇA SERT DANS VOTRE QUOTIDIEN ?

Ramassage des déchets, transports, tourisme, gestion de l'eau...
beaucoup de services essentiels ne s'arrêtent pas aux limites d'une commune.
C'est là qu'intervient la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

Au Grand Dole, les communes ont choisi d'unir leurs forces pour agir ensemble, à une échelle plus pertinente. Véritable outil au service des habitants, l'Agglomération permet de porter des politiques publiques de manière coordonnée, tout en s'adaptant aux spécificités de chaque territoire.

COMMENT S'ORGANISE-T-ELLE ?

L'organisation du Grand Dole repose sur un principe simple : la coopération. Les communes restent pleinement actrices, elles participent aux décisions et construisent ensemble un projet de territoire. L'Agglomération fonctionne comme un outil de mutualisation et de décentralisation des services, pour les rendre plus efficaces et mieux adaptés aux besoins locaux.

À QUELLE ÉCHELLE ?

Certaines politiques publiques dépassent naturellement le cadre communal : organiser les mobilités, soutenir l'économie locale, gérer les déchets ou encore aménager les zones d'activités. En mutualisant les moyens et en coordonnant les actions, la Communauté d'agglomération garantit une cohérence à l'échelle du bassin de vie, tout en restant attentive aux réalités de chaque commune.

COMMENT EST FINANCÉE L'AGGLOMÉRATION ?

Le budget du Grand Dole est alimenté par plusieurs sources : des impôts locaux (notamment liés aux entreprises), des dotations de l'État et des financements spécifiques selon les projets. Ces ressources permettent de financer des services et des investissements utiles à l'ensemble du territoire.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR VOUS

Au quotidien, l'Agglomération agit directement pour les habitants : elle organise l'offre de transports, développe les zones d'activités pour favoriser l'emploi, accompagne les entreprises, planifie l'aménagement du territoire, gère le réseau d'assainissement, les complexes sportifs (comme l'Espace Pierre-Talagrand), les accueils de loisirs et le réseau des médiathèques...

Derrière ces actions, un objectif commun : faire du Grand Dole un outil collectif pour améliorer votre cadre de vie, aujourd'hui et demain, en s'appuyant sur des services mutualisés et adaptés aux besoins de chaque commune.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :



Développement
économique



Aménagement de
l'espace communautaire



Équilibre social
de l'habitat



Eau potable,
assainissement et
eaux pluviales



Politique
de la Ville



GEMAPI
(Gestion des Milieux
Aquatiques et la Prévention
des Inondations)

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES :



Action
sociale



Protection et
mise en valeur
du cadre de vie



Voirie



Équipements
culturels et
sportifs



Vidéoprotection,
fourrière
intercommunale

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Étude et réflexion sur la sécurisation, l'approvisionnement en eau et le maillage des réseaux.
- Soutien au développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et promotion de l'outil numérique dans les communes.
- Numérisation du cadastre et installation d'un Système d'Information Géographique (SIG).
- Mobilier urbain lié au transport urbain.
- Protection et mise en valeur du cadre de vie (espaces naturels, lutte contre les inondations et le changement climatique).



HABITANTS ÉLECTEURS



VOTENT

MAIRE ET
CONSEILLERS
MUNICIPAUX

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



ÉLISENT



COMMUNE
-1000
HABITANTS



MAIRE ET / OU
ADJOINT

COMMUNE
+1000
HABITANTS



LISTE CONSTITUÉE
LORS DES ÉLECTIONS
MUNICIPALES

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



VOTENT

Dans une commune de moins de 1 000 habitants, un élu peut céder son siège, il est alors remplacé par un autre membre de son conseil municipal, dans l'ordre de la liste.

Le nombre de sièges attribués à chaque commune au sein du Grand Dole est calculé en fonction de sa population, mais chaque commune dispose **au minimum d'un représentant**.

POUR



LE PRÉSIDENT



LES VICE-PRÉSIDENTS



LES MEMBRES
DU BUREAU

Le Président et les membres du bureau

Le président assure l'exécution des décisions du Conseil et représente la Communauté d'agglomération du Grand Dole. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau.



84
ÉLUS



1 PRÉSIDENT



13 VICE-PRÉSIDENTS



13 MEMBRES
DU BUREAU



57 CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Conférence des Maires

Elle rassemble l'ensemble des Maires des communes composant l'Agglomération. Elle a un rôle consultatif. Elle est amenée à se prononcer sur les dossiers importants de la Communauté d'agglomération.



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

↳ VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN



Le Grand Dole fonctionne avant tout sur une logique de coopération : nous ne sommes pas au-dessus des communes, mais à leurs côtés.



RENCONTRE

JEAN-PASCAL FICHÈRE,

PRÉSIDENT DU GRAND DOLE

Réélu à la présidence de l'Agglomération pour un troisième mandat consécutif, le Président du Grand Dole, Jean-Pascal Fichère, revient sur la coopération avec les communes, l'organisation de sa nouvelle équipe et les grands défis à relever pour le territoire.

Les maires et élus du Grand Dole vous ont réélu à la présidence de l'Agglomération pour un troisième mandat, peut-on dire que c'est une belle marque de confiance ?

J'ai d'abord souhaité préparer ce nouveau mandat en allant à la rencontre des nouveaux élus du territoire. Ces échanges ont été précieux pour comprendre leurs attentes et poser les bases des prochaines années. Ces moments témoignent aussi d'une véritable volonté de travailler ensemble, indispensable pour avancer collectivement.

Le Grand Dole fonctionne avant tout sur une logique de coopération : nous ne sommes pas au-dessus des communes, mais à leurs côtés. Cette relation de confiance est essentielle pour construire des projets partagés et répondre au mieux aux besoins du territoire.

Par ailleurs, c'est une véritable chance de pouvoir s'appuyer sur une union forte avec la Ville de Dole. Cette dynamique commune, associée à la mutualisation des services, renforce la cohérence de nos actions et facilite les échanges, elle nous permet de travailler plus efficacement et plus sereinement au service des habitants. Le Grand Dole fonctionne comme une fédération, qui mutualise les moyens et les outils au service des 47 communes de l'Agglomération.

Votre nouvelle équipe mêle élus expérimentés et nouveaux visages, avec des délégations renouvelées. Comment avez-vous construit cette organisation pour répondre aux enjeux du territoire ?

Nous avons cherché à trouver un équilibre entre expérience et renouvellement. Près de la moitié des Maires sont nouveaux, ce qui change forcément la dynamique : il faut accompagner, expliquer, partager.

L'organisation repose sur des délégations structurantes, confiées à des Vice-présidents sur les grands enjeux,



mais aussi sur des missions plus ciblées, qui permettent à de nouveaux élus de s'impliquer. Nous avons également veillé à représenter l'ensemble du territoire, dans toute sa diversité, afin d'assurer une couverture équilibrée du territoire et une prise en compte des réalités locales, et pas seulement dans les grandes communes.

L'idée, c'est de s'appuyer sur les compétences et les sensibilités de chacun, tout en gardant une cohérence d'ensemble.

Vous évoquez plusieurs dossiers importants pour les années à venir, notamment l'économie, l'eau et l'assainissement ou encore le logement. Comment l'Agglomération se prépare-t-elle à faire face à ces défis ?

Nous entrons dans un mandat exigeant. Sur le plan économique, nous restons particulièrement vigilants face à un contexte national incertain, auquel s'ajoutent des inquiétudes internationales, qui ont des répercussions bien réelles localement. Le développement économique est l'essence même de l'intercommunalité : c'est un levier fondamental pour l'attractivité et l'emploi sur notre territoire. Certains dossiers, comme celui de Colruyt, cristallisent d'ailleurs beaucoup d'attention et illustrent bien les enjeux que nous devons accompagner avec responsabilité.

L'eau est également une priorité majeure. Nous avons déjà engagé de nombreux projets en termes d'assainissement, mais nous faisons face à des nouvelles problématiques. D'une part, nous menons un travail d'étude pour la création d'une usine de traitement, afin d'améliorer la qualité de la ressource ; et d'autre part, il y a un travail d'interconnexion des réseaux d'eau à mener, afin de gagner en cohérence et en sécurité d'approvisionnement à l'échelle du territoire. C'est un sujet central de ce mandat, et une volonté forte des élus que d'assurer des ressources en eaux fiables aux habitants.

↳ VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN

Sur le logement, nous faisons face à une difficulté croissante à produire des logements accessibles, notamment en raison de la hausse des coûts. Cela nous oblige à retravailler sur les aides avec l'État, sur nos outils et nos modes d'intervention, en s'appuyant sur les documents structurants que sont le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Enfin, nous devons continuer à proposer des services de qualité aux habitants, comme les transports, la culture avec le projet du bus itinérant Micro-Folie, l'enfance, ou encore le déploiement du schéma cyclable, tout en tenant compte des contraintes financières fortes. C'est un équilibre permanent à trouver.

Le Grand Dole, ce sont 47 communes fédérées autour d'un projet commun. Comment construisez-vous cet équilibre entre identité locale et dynamique collective ?

C'est tout l'enjeu de l'intercommunalité. Chaque commune a son identité, ses projets, ses attentes. Notre rôle, c'est de fédérer sans uniformiser, en construisant des réponses adaptées à chacun, et en poursuivant un cap commun. Notre projet de territoire doit s'appuyer et répondre aux enjeux des 47 communes, afin de développer un sentiment d'appartenance.

Il est aujourd'hui acquis pour tous, que le fait d'avoir une ville centre qui se porte bien, est un atout pour le bien commun. Cette complémentarité entre Dole et les autres communes contribue directement à l'attractivité et au dynamisme de l'ensemble du territoire.

Cet équilibre repose aussi sur une relation de confiance étroite avec les élus, et la mise en place d'outils comme le secrétariat de mairie, les fonds de concours, et tous les services de la collectivité, qui jouent un rôle essentiel au quotidien en apportant leur expertise aux communes. Nous portons une attention particulière aux plus petites communes, pour qu'elles soient pleinement accompagnées et intégrées dans cette dynamique.

Il n'y a pas de hiérarchie entre les communes et le Grand Dole : nous nous inscrivons dans une logique de collaboration, au service de projets communs. C'est cette approche fédératrice, qui renforce l'attractivité du territoire et permet à chacun d'y trouver sa place.



Chaque commune a son identité, ses projets, ses attentes. Notre rôle, c'est de fédérer sans uniformiser.



À travers ce nouveau mandat, quelle est votre ambition pour le territoire et les grands projets qui vont structurer les années à venir ?

Le contexte, à la fois national et international, nous impose de la prudence et nous rend particulièrement attentifs à nos marges de manœuvre.

Dans ce cadre, notre priorité est déjà de préserver les acquis, ce que nous avons construit ces dernières années, en continuant à nous projeter avec lucidité et responsabilité et en attendant que le contexte national et international s'améliore.

L'intelligence artificielle, par exemple, est une évolution que nous devons intégrer. Elle peut transformer nos façons de travailler et améliorer nos services, à condition de s'en saisir intelligemment et de manière adaptée à nos réalités.

Plus largement, notre ambition est d'accompagner le territoire dans les mutations en cours, tout en restant fidèles à notre ligne de conduite : soutenir les communes, moderniser notre action publique et garantir un service de qualité pour tous les habitants.



Notre ambition est de soutenir les communes, moderniser notre action publique et garantir un service de qualité pour tous les habitants.



ENFANCE - JEUNESSE

La Communauté d'agglomération du Grand Dole agit au quotidien pour accompagner les enfants, de la maternelle à l'adolescence, à travers une offre éducative et de loisirs structurée sur l'ensemble des 47 communes. Elle organise et coordonne les accueils de loisirs, afin de répondre aux besoins des familles, en complément du temps scolaire.



L'accueil de Loisirs « Cirqu'o Plume » à Authume a été inauguré en 2025.

Sur le territoire, **29 accueils périscolaires** accueillent les enfants matin, midi et soir les jours d'école. À cela s'ajoutent **12 accueils extrascolaires** pendant les vacances, dont 10 également ouverts les mercredis. Pour les collégiens, **4 secteurs jeunes** proposent des espaces d'échanges, de projets et d'activités adaptés à leur âge. La **ludothèque l'Antre jeux** complète cette offre, favorisant le jeu comme outil d'éveil et de lien familial.



La ludothèque du Grand Dole, L'Antre jeux, à Tavaux.

Au-delà de ces structures, le Grand Dole propose des temps forts tout au long de l'année : séjours, minicamps, bivouacs, veillées ou encore animations parents-enfants. Ces actions participent à l'épanouissement des enfants et renforcent les liens sociaux.

Des projets d'envergure illustrent cet engagement, comme la traditionnelle **Fête du jeu**, organisée tous les deux ans, ou encore la rénovation et la modernisation des accueils de loisirs, comme actuellement à Rochefort-sur-Nenon, Biarne et Fouchérans.



La Fête du jeu, un évènement incontournable pour les jeunes Grands Dolois !

Chaque jour, près de **270 professionnels** se mobilisent pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Plus de **3 100 familles** utilisent ces services quotidiennement, avec une fréquentation importante à chaque temps de la journée.

L'Agglomération poursuit plusieurs objectifs majeurs pour répondre du mieux possible aux attentes des familles :

- renforcer et professionnaliser les équipes ;
- dynamiser le partenariat pédagogique avec la Grande Tablée,

qui fournit les repas à l'ensemble des espaces de restauration scolaire et extrascolaire du territoire ;

- mutualiser et optimiser les moyens avec les communes du Grand Dole ;
- développer l'inclusion de tous les enfants.



Les élèves du Grand Dole profitent des repas préparés par le Syndicat Mixte de la Grande Tablée, qui livre près de 4 500 repas par jour.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les secteurs jeunes du territoire accompagnent des adolescents dans la mise en place de divers projets, notamment grâce au dispositif Junior Associations pour lequel ils sont accompagnateurs locaux !

« Notre volonté est de poursuivre une politique ambitieuse, fondée sur la qualité d'accueil, l'inclusion de tous les enfants et le soutien des équipes de terrain. »



HÉLÈNE THEVENIN

1^{ère} Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse
Maire de Choisey

CHIFFRES CLÉS



ENFANTS ACCUEILLIS :

470

LES MATINS

1960

LES MIDIS

740

LES SOIRS

320

LES MERCREDIS

350

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

NOUS CONTACTER

✉ espace-famille@grand-dole.fr

↳ VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN

ÉCONOMIE

Depuis sa création, le **développement économique** est au cœur de l'action du Grand Dole. Véritable moteur de la coopération intercommunale, il constitue l'essence même de la Communauté d'agglomération : renforcer l'attractivité du territoire, soutenir l'emploi et accompagner les entreprises dans leur développement.

Aux côtés de ses partenaires, l'Agglomération œuvre pour favoriser l'activité économique et créer les conditions propices à l'implantation et à la réussite des projets. Elle anime et coordonne un ensemble de dispositifs **de soutien aux entreprises**. Elle accompagne également les projets grâce à des aides à l'**immobilier d'entreprises** et en réunissant les acteurs économiques (État, Région, BPI, chambres consulaires...) pour construire des solutions adaptées.



Le Parc d'Activités INNOVIA.

L'Agglomération est un interlocuteur privilégié pour les entreprises et les porteurs de projets souhaitant s'implanter sur le territoire, notamment au sein des Zones d'Activités Économiques (ZAE). Elle développe une offre foncière et immobilière adaptée et accompagne les choix d'implantation.

« Le développement économique est au cœur de l'attractivité et du dynamisme du Grand Dole. Notre ambition est d'accompagner les entreprises, de soutenir l'emploi et de favoriser l'émergence de nouveaux projets. Aux côtés de nos partenaires, nous œuvrons chaque jour pour un développement au service des Grands Dolois, des entrepreneurs et du commerce de proximité. »

Labellisé « **Territoires d'Industrie** », le Grand Dole déploie des actions concrètes en faveur du secteur industriel : comité de pilotage, animation de réseaux d'entreprises, organisation de rencontres thématiques, promotion des métiers industriels ou encore accompagnement des projets liés à la transition énergétique portés par les industriels locaux.



La Rentrée économique du Grand Dole : le rendez-vous annuel qui réunit les acteurs économiques du territoire.

L'Agglomération soutient également la **création d'entreprises**. Elle participe au guichet unique d'accueil et d'accompagnement, en lien avec ses partenaires, et facilite l'accès aux financements. Elle accompagne ainsi chaque année de nombreux porteurs de projets, de l'idée à la concrétisation.

La Communauté d'agglomération du Grand Dole accompagne également **LE COMMERCE ET L'ARTISANAT**, essentiels à la vitalité des communes du territoire. Il soutient l'Office de commerce et de l'artisanat du Grand Dole, qui anime le tissu commercial local, développe les **chèques K'Dole** et organise des



Initiative Dole Territoires propose gratuitement du conseil et un accompagnement financier aux porteurs de projets de création/reprise d'entreprise.

rendez-vous comme les Marchés de l'artisanat ou les Nocturnes des créateurs. L'Agglomération agit aussi contre la vacance commerciale, et aide les porteurs de projets souhaitant ouvrir ou reprendre un commerce, afin de faciliter leur installation et de renforcer l'offre de proximité.

CHIFFRES CLÉS



20 % D'EMPLOIS INDUSTRIELS SUR LE TERRITOIRE



+ 400 000 € DE K'DOLE VENDUS EN 2025

NOUS CONTACTER

✉ developpement.economique@grand-dole.fr
@grand-dole.fr



CLAIRE BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE

2^{ème} Vice-présidente en charge du développement économique et du CTEI
Conseillère municipale de Dole



BRUNO MAZIER

Membre du bureau communautaire en charge du commerce et de l'artisanat
Adjoint au Maire de Dole

URBANISME



La Communauté d'agglomération du Grand Dole façonne le territoire de demain en pilotant la politique d'urbanisme à l'échelle des 47 communes. Son rôle est essentiel : organiser le développement, préserver le cadre de vie et accompagner les projets des habitants et des collectivités.

L'Agglomération intervient d'abord sur le volet de la planification. Elle élabore, révisé et fait évoluer les documents d'urbanisme qui encadrent l'aménagement du territoire, comme le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**, le **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**, qui veille à la mise en conformité des enseignes et publicités, ou encore le **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur** du centre historique de Dole (PSMV). Ces documents définissent les règles de construction, d'aménagement et de protection des espaces naturels et patrimoniaux.



Le PSMV encadre l'évolution du centre ancien de Dole, reconnu pour sa richesse historique.

Parce que le territoire évolue en permanence, ces outils sont régulièrement adaptés pour intégrer les nouvelles réglementations, notamment en matière environnementale. Le Grand Dole a déjà engagé l'élaboration d'un **nouveau PLUi** intégrant les enjeux d'habitat (PLUi-H), de

transition écologique et d'attractivité du territoire. L'Agglomération s'inscrit ainsi dans les objectifs de **sobriété foncière**, visant à limiter l'artificialisation des sols d'ici 2050 (loi Climat et Résilience de 2021).

Au-delà de la stratégie, la Communauté d'agglomération assure également un service de proximité indispensable : l'instruction des **autorisations d'urbanisme**. Pour le compte des communes, elle étudie les demandes de permis de construire, déclarations préalables ou certificats d'urbanisme. Ce travail garantit que chaque projet respecte les règles en vigueur et s'intègre harmonieusement dans son environnement.



Le dépôt des dossiers s'effectue en ligne grâce au Guichet unique initié par le Grand Dole : sig.grand-dole.fr/guichet-unique

Afin de simplifier les démarches, le Grand Dole a déployé une dématérialisation complète des procédures. Aujourd'hui, une grande partie des demandes est déposée en ligne via un **Guichet unique**, facilitant l'accès au service pour les habitants.

LE FONCIER constitue également un levier essentiel pour permettre la réalisation des projets publics. Le Grand Dole assure la maîtrise foncière nécessaire aux opérations d'aménagement, en procédant aux acquisitions ou cessions de terrains et de



L'accueil de loisirs de la commune du Deschaux accueille depuis septembre 2022, les enfants dans des conditions optimales.

biens, tout en veillant à la gestion et à la valorisation du patrimoine de la collectivité. Il a permis par exemple la création du gymnase et la réalisation de l'extension de la zone d'activités à Rochefort-sur-Nenon, les projets d'accueils de loisirs à Authume et au Deschaux, ou encore la création d'espaces périscolaires et de restauration dans plusieurs groupes scolaires.

CHIFFRES CLÉS



52 PROTECTIONS
MONUMENTS HISTORIQUES
sur Dole

+ 38 AUTRES
dans 18 communes
du Grand Dole



198 DOSSIERS INSTRUITS
POUR LES COMMUNES
DU GRAND DOLE
depuis l'entrée en vigueur
du RLPi début 2023



+ 2600 AUTORISATIONS
D'URBANISME INSTRUITES
EN 2025

NOUS CONTACTER

✉ urbanisme@grand-dole.fr

« Accompagné de la compétence des collaborateurs du service, nous serons mobilisés pour apporter aux Grands Dolois un service respectueux de la législation et de l'intérêt général. »



BERNARD GUERRIN
3^{ème} Vice-président
en charge de l'urbanisme
Maire d'Audelande



JEAN-PAUL MUSSOT
Membre du bureau communautaire
en charge du foncier
Maire de Champvans

RAYONNEMENT ET COOPÉRATIONS TERRITORIALES

14

AFFAIRES GÉNÉRALES



Dans le cadre de son fonctionnement interne, la Communauté d'agglomération coordonne et met en œuvre l'ensemble de ses fonctions supports, afin d'assurer la bonne marche des services et la continuité des activités sur l'ensemble du territoire, notamment en matière de finances, de commande publique, de systèmes d'information, de ressources humaines et de communication.

Elle s'appuie notamment sur la **DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)**, **rouage essentiel** de la collectivité, chargée de définir, administrer et faire évoluer les infrastructures numériques. La DSI assure la gestion et la sécurisation des réseaux et des serveurs, ainsi que le suivi du parc informatique. Elle garantit également le bon fonctionnement des interconnexions entre les sites, des connexions Internet sur les équipements communautaires, de la téléphonie fixe et mobile. Elle assure l'assistance et la gestion des équipements informatiques, notamment dans les écoles, les accueils de loisirs, les médiathèques et salles de sports du territoire.

« L'avenir de notre territoire s'écrit à travers l'intercommunalité.

Sa montée en puissance aujourd'hui transcende les clivages sur un spectre d'intervention de plus en plus étendu. Son rythme de construction ne se décreète pas. Il résulte pour une large part des besoins, mais aussi du sentiment d'identité, d'appartenance, du bon vouloir « vivre ensemble » des communes adhérentes pour une réelle solidarité et des projets utiles à toute sa population. »



Retrouvez toutes les idées de sorties dans le Grand Dole sur le site : sortiradole.fr

Le service **COMMUNICATION** du Grand Dole joue un rôle central dans la valorisation des projets de l'Agglomération et le rayonnement du territoire, tout en assurant une mission essentielle d'information auprès des habitants. À travers une stratégie multicanale, il accompagne et met en lumière les actions publiques, comme avec ce magazine *Grand Dole le Mag'*, qui offre aux usagers une vision des actualités, des initiatives locales et des projets structurants, qui bénéficient aux 47 communes.

Le pôle **FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE** garantit la bonne gestion des moyens de la collectivité. Il assure la préparation et l'exécution des budgets, le paiement des factures et subventions, ainsi que le suivi de la trésorerie. Il accompagne aussi les achats publics, de la rédaction des marchés à leur attribution, afin de garantir transparence, égalité de traitement et bonne utilisation des fonds publics.

Le Grand Dole prépare aussi son **PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)**. Attendu pour

fin 2026, cet outil permettra de mieux organiser la réponse du territoire en cas de crise majeure (inondation, incendie, tempête...) : recensement des moyens disponibles, coordination avec les communes, soutien aux maires et mobilisation des services intercommunaux aux côtés de la Préfecture et des secours.

Enfin, la Direction des **RESSOURCES HUMAINES** accompagne les agents dans leur parcours professionnel : recrutement, formation, paie, santé au travail, dialogue social, prévention des risques et conditions de travail. Mutualisée entre plusieurs collectivités, elle intervient pour la Ville de Dole, le Grand Dole, le CCAS et le Syndicat Mixte de la Grande Tablée.

CHIFFRES CLÉS



INDEX RH ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES :

92/100 EN 2024

SOIT 15% AU-DESSUS DES OBJECTIFS NATIONAUX l'un des meilleurs résultats au niveau national



150 À 200 STAGIAIRES ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE

NOUS CONTACTER

✉ info@grand-dole.fr



JEAN-MICHEL DAUBIGNEY

5^{ème} Vice-président
en charge des systèmes
d'information, du numérique
et de la communication
Maire de Tavaux



MARYLINE MIRAT

Membre du bureau communautaire
en charge des ressources
humaines
Adjointe au Maire de Dole



THOMAS RYAT

Membre du bureau communautaire
en charge des finances, de la
commande publique et du plan
intercommunal de sauvegarde
Maire de Gevry

↳ VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La Communauté d'agglomération du Grand Dole place la transition écologique et la biodiversité au cœur de son action pour améliorer durablement le cadre de vie. Elle agit de manière transversale sur l'énergie, les déchets, la qualité de l'air et la préservation des milieux naturels, afin de concilier environnement, usages et attractivité du territoire.

LA BIODIVERSITÉ fait l'objet d'une action structurée, portée par une approche globale articulant préservation des milieux naturels, continuités écologiques et valorisation des espaces de pleine nature. Ainsi, le Grand Dole pilote et anime des dispositifs structurants tels que la Trame Verte et Bleue, les sites Natura 2000 (Forêt de Chaux et Massif de la Serre), et le réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) comme le Mont Joly, le Mont Coq ou encore le Mont Roland.



Le pâturage des moutons aide à préserver la biodiversité des pelouses sèches, notamment au Mont Roland.

Des actions concrètes de restauration écologique sont également menées, notamment sur les milieux humides et aquatiques (Clauge à Goux, ruisseau de Falletans, mares de Saint-Aubin). L'Agglomération surveille également

la qualité de l'air grâce à un partenariat avec l'Association régionale Agrée de Surveillance de la qualité de l'air (ATMO), via un suivi régulier.

Elle encourage par ailleurs les mobilités durables en développant l'électromobilité, avec l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. En parallèle, elle agit pour réduire et valoriser les déchets aux côtés du SICTOM et mène des actions de sensibilisation aux enjeux de santé et d'environnement (moustique tigre, frelon asiatique, chenilles processionnaires, ambrosie). Des formations dédiées aux espèces invasives ont été mises en place pour les agents, complétées par un dispositif de surveillance assuré par des référents communaux sur l'ensemble du territoire.



Découverte de la Ferme du Creux Vincent à Foucherans dans le cadre des « Semaines du développement durable ».

Des actions concrètes sont aussi déployées en lien avec les habitants et les partenaires du territoire : organisation des « Semaines du développement durable », valorisation du prêt de jardins entre particuliers grâce au dispositif « L'Ami du potager », ou encore mise en place de conventions avec des éco-organismes afin d'améliorer



Plus de 270 km de sentiers et 15 boucles VTT, balisés et entretenus, répertoriés dans un cartoguide.

la gestion et le recyclage de certains déchets, comme les mégots.

Le Grand Dole s'appuie sur un Observatoire de la biodiversité pour améliorer la connaissance du territoire, et accompagne les communes dans leurs projets, afin de renforcer les pratiques de gestion et de préservation de la nature.

Il assure la création, la gestion et l'entretien des **SENTIERS DE RANDONNÉE**, à travers un travail collaboratif avec des associations, pour une meilleure sensibilisation et contribuer à la valorisation du patrimoine naturel, tout en encadrant les usages.

CHIFFRES CLÉS



UN RÉSEAU D'UNE VINGTAINÉ DE PARCELLES EN PELOUSES SÈCHES DONT

180 HA LABELLISÉS ENS PAR LE DÉPARTEMENT DU JURA



+ 10 000 TONNES DE DÉCHETS VERTS VALORISÉS CHAQUE ANNÉE

NOUS CONTACTER

✉ environnement@grand-dole.fr



OLIVIER MEUGIN
6^{ème} Vice-président
de la transition écologique
Maire de Champdivers



CÉLINE LABOURET
Membre du bureau communautaire
en charge de la biodiversité
et des sentiers de randonnée
Maire de Parcey

« Notre territoire se distingue par sa diversité de paysages : massifs forestiers, vallées du Doubs et de la Loue, pelouses des Monts dolois, prairies et espaces agricoles. Ce patrimoine naturel remarquable soulève des enjeux majeurs de protection de la biodiversité et des milieux naturels, de gestion des sites Natura 2000 et des compétences GEMAPI. Nous devons mener une politique ambitieuse et équilibrée, afin de préserver ces richesses, renforcer la résilience du territoire et améliorer durablement le cadre de vie. »

MOBILITÉS

La Communauté d'agglomération organise l'offre de **TRANSPORTS** (publics et scolaires) sur le territoire du Grand Dole. Elle a créé le réseau Grandole Mobilités en 2023, dont le suivi est assuré par la Société d'Économie Mixte à Opération unique (SEMO) **Grandole Mobilités**.

Elle propose une offre de transport multimodale adaptée aux besoins du plus grand nombre, au moyen de services à la demande pour des publics spécifiques : actifs, Personnes à Mobilité Réduite, seniors. Elle travaille en étroite collaboration avec les services régionaux, notamment pour la **prise en charge des scolaires et l'élaboration des horaires des lignes régulières**.



Le réseau Grandole Mobilités dessert les 47 communes du territoire.

La Communauté d'agglomération poursuit depuis 2017 sa politique de mise en accessibilité PMR des points d'arrêt de bus. Leur mise aux normes s'effectue en lien avec les usagers, le personnel roulant et les services techniques. Le Grand Dole

«Face aux changements climatiques et à la hausse des coûts de déplacement, le Grand Dole poursuivra ses efforts pour proposer des alternatives à la voiture individuelle, fiables et attractives. La collectivité investira pour déployer son schéma cyclable et faire du vélo une vraie solution de déplacement plus sûre. Elle travaillera à adapter le réseau de transports Grandole Mobilités, pour mieux répondre encore au besoin des usagers. Enfin, des efforts en matière de communication seront fournis, pour mieux faire connaître au grand public, les nombreuses solutions déjà existantes.»



La Voie Grévy, inaugurée en 2021, s'étend sur 19,7 km jusqu'à Mont-sous-Vaudrey.

a également la charge du mobilier urbain (abribus, planimètres, poteaux d'arrêt, corbeilles).

L'Agglomération se mobilise aussi en faveur des **MOBILITÉS DOUCES ET DURABLES** et œuvre à développer des alternatives à la voiture individuelle. Cela passe notamment par le déploiement du **covoiturage** (création d'aires dédiées, promotion des usages, communauté en ligne) et par l'encouragement des mobilités actives, à travers des aménagements adaptés, des stationnements sécurisés (abris à vélo, comme en Gare de Dole par exemple) et des actions de

sensibilisation comme le **Challenge de la mobilité**.

L'intercommunalité déploie également son **Schéma directeur cyclable**, véritable projet structurant à l'échelle du territoire. Son objectif est de sécuriser les itinéraires cyclables et de relier les 47 communes aux grands axes (EuroVélo 6, Voie Grévy, Voie de la Bresse...), tout en desservant les principaux pôles et zones d'activités, pour ainsi faciliter les déplacements du quotidien, notamment domicile-travail.

CHIFFRES CLÉS

Le réseau Grandole Mobilités en 2025 :

1 217 969 VOYAGES
+ **169 080** VOYAGES
POUR LES PRIMAIRES
ET MATERNELLES

Le Schéma cyclable c'est :

56 ITINÉRAIRES
PRÉVUS

NOUS CONTACTER

✉ transport@grand-dole.fr



L'aire de covoiturage d'Authume vient compléter celles de Choisey et de Lavans-lès-Dole.



GRÉGORY SOLDAVINI
7^{ème} Vice-président
en charge des transports
Maire d'Authume



JULIE BOITET
Membre du bureau communautaire
en charge des mobilités douces
Maire de Damparis

SERVICES TECHNIQUES, EAU ET ASSAINISSEMENT



Travaux de reconstruction de la station d'épuration de Damparis, afin d'améliorer le traitement des eaux et préserver notre environnement.

Le Grand Dole, par l'intermédiaire de ses Services techniques, assure la gestion, l'entretien et le développement des infrastructures, des réseaux d'assainissement et des équipements communautaires. En lien avec les communes, il pilote également les opérations de travaux, d'aménagement et de voirie des Zones d'Activités Économiques, garantissant leur réalisation, leur suivi et leur maintenance dans une logique d'amélioration continue du cadre de vie.

Depuis 2020, la Communauté d'agglomération pilote la gestion de l'**EAU POTABLE**, l'**ASSAINISSEMENT** des eaux usées et des eaux pluviales sur le territoire. L'assainissement est exploité avec des délégations de service public et des prestations de services, tandis que l'eau potable est gérée par des syndicats. La collectivité agit pour améliorer les réseaux, sécuriser l'approvisionnement en

eau, optimiser le traitement des eaux usées, et respecter les normes environnementales.

Depuis 2025, le Grand Dole a engagé des travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement dans plusieurs communes (Damparis, Foucherans, Malange, Choisey, Authume, Parcey et Monnières), ainsi que des opérations de déconnexion des eaux pluviales avec infiltration.

Cette année, de nouveaux projets sont prévus : la création de la station d'épuration de Damparis, le renouvellement de réseaux d'assainissement à Saint-Aubin, Foucherans et Champvans, ainsi que de nouvelles opérations de déconnexion des eaux pluviales, avec le soutien de l'Agence de l'Eau et du Département du Jura.

En matière d'**AMÉNAGEMENT ET DE VOIRIE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)**, le Grand Dole joue un rôle clé

à l'échelle intercommunale en organisant, pilotant et entretenant ces espaces stratégiques. Le territoire compte 40 zones, dont 20 gérées directement par l'Agglomération.

Ces zones se concentrent à Tavaux, Choisey, Foucherans, Dole et Rochefort-sur-Nenon, avec des pôles majeurs de développement économique, comme INNOVIA.

Pour répondre aux besoins futurs, des projets sont à l'étude, notamment l'extension de la zone de Rochefort-sur-Nenon et la création d'une nouvelle ZAE sur le site de l'aéroport de Dole-Jura, portée par le Département. Par ailleurs, l'ensemble des ZAE est désormais équipé en éclairage LED, améliorant leur performance énergétique et leurs conditions d'exploitation.

Le Grand Dole assure également une mission globale de gestion des **TRAVAUX**, d'entretien et de



La base ITM LAI Intermarché dans la ZAE de Rochefort-sur-Nenon.

réalisation des interventions sur son patrimoine bâti. Cet axe prioritaire vise à garantir le bon fonctionnement, la sécurité et la qualité des infrastructures à l'échelle du territoire.

Cette organisation repose sur la coordination de plusieurs ateliers techniques (électricité, chauffage, plomberie et menuiserie) qui interviennent quotidiennement sur les équipements communautaires (conservatoire, accueils de loisirs, gymnases, l'Espace Pierre-Talagrand...), afin d'assurer leur maintenance et de répondre aux besoins du public

accueilli. Dans une logique récente de mutualisation, les Services techniques du Grand Dole et de Rochefort-sur-Nenon interviennent désormais sur la partie nord du territoire.

Par ailleurs, l'Agglomération assure le pilotage et le suivi des opérations de construction, de réhabilitation et de rénovation des bâtiments d'intérêt communautaire. À ce titre, elle veille à la bonne conduite des projets, de leur conception, jusqu'à leur livraison. Cette mission contribue à la valorisation durable du patrimoine et à l'amélioration du cadre de vie des usagers.

« Pour ce nouveau mandat, nous devons poursuivre le plan d'investissement en termes d'assainissement, afin de respecter les normes et attentes du législateur, tout en maintenant le bon fonctionnement des ouvrages existants. La lutte contre les eaux parasites est également un grand enjeu et notre vigilance sur la préservation de la qualité de l'eau est prioritaire. La gestion et l'entretien des voiries des ZAE et de notre patrimoine bâti nous permettra aussi de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Grands Dolois. »



Pilotage des travaux au sein de l'accueil de loisirs d'Authume.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les lingettes, même biodégradables, c'est à la poubelle et pas dans les toilettes ! Les lingettes détériorent les canalisations des toilettes, bouchent les réseaux d'assainissement et polluent l'environnement.

CHIFFRES CLÉS



24 STATIONS D'ÉPURATION

95 POSTES DE REFOULEMENT



46 BÂTIMENTS POUR 95 000 M² DE SURFACE



425 KM DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES



26,3 KM DE VOIRIES AU SEIN DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DU TERRITOIRE

NOUS CONTACTER

✉ services.techniques@grand-dole.fr



JULIEN STOLZ
8^{ème} Vice-président
en charge de l'eau et
de l'assainissement
Maire de Romange



JACQUES GIROD
Membre du bureau communautaire
en charge des aménagements
et voiries des zones
d'activités économiques
Maire de
Rochefort-sur-Nenon



OLIVIER LACROIX
Membre du bureau communautaire
en charge des travaux
Maire de Biarne

VOTRE AGGLO, VOTRE QUOTIDIEN

CULTURE



Le Grand Dole, dans le cadre du champ d'action culturel, est compétent pour rendre la culture accessible à tous les habitants des 47 communes. Médiathèques, musique, éducation artistique, événements : il accompagne chacun dans ses envies de lire, apprendre, écouter, pratiquer ou découvrir près de chez soi.

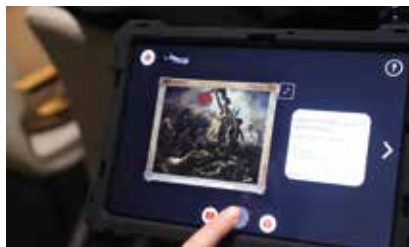
Le **RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES** du Grand Dole est l'un des services les plus visibles du quotidien. Gratuit pour tous, il permet d'emprunter ou de réserver des documents dans l'ensemble des médiathèques du réseau. Livres, magazines, DVD, jeux vidéo, liseuses, animations, accueil de classes : les médiathèques sont aujourd'hui de véritables lieux de vie, d'apprentissage et de rencontre. Le réseau continue aussi d'évoluer, avec la **réhabilitation de la médiathèque Victor-Hugo à Tavaux** et le projet d'une nouvelle médiathèque à Jouhe.



Après deux ans de travaux, la médiathèque Victor-Hugo à Tavaux a rouvert ses portes en janvier.

Le Grand Dole développe également de nouveaux outils pour faire venir la culture au plus près des habitants. Un bus **Micro-Folie** itinérant ira, à la rentrée prochaine, à la rencontre des scolaires, des seniors, des accueils de loisirs et du grand public. Avec ce dispositif Micro-Folie, sorte de musée numérique, chacun pourra découvrir autrement les œuvres des grands musées au plus près de chez soi.

« L'Agglomération porte une politique claire. Elle s'attache à infuser au plus près des territoires des propositions artistiques et culturelles qui relèvent de ses compétences. Par ailleurs, elle valorise autant que faire se peut, des projets qui mettent en valeur le patrimoine de l'Agglomération. Un seul maître mot durant cette mandature : accompagner sans se substituer. »



Avec la Micro-Folie, chacun peut explorer peintures, sculptures, opéras, théâtre ou photographies, sans se déplacer.

La culture se transmet aussi à l'école. Un programme d'**ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** associe médiathèques, archives, patrimoine, musée, Micro-Folie et conservatoire, pour proposer aux élèves des parcours de découverte. En musique, les **Dumistes**, musiciennes intervenantes, accompagnent aussi les classes dans des projets de pratique et d'écoute.



Chaque année, les musiciennes intervenantes partent à la rencontre des enfants du Grand Dole.

Le Grand Dole soutient et finance le **RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT MUSICAL** (le Conservatoire à Rayonnement Départemental à Dole, l'École de Musique de Tavaux Abergement Damparis et l'école de musique de Saint-Aubin), mais également les Scènes du Jura, dont la vocation est de proposer des spectacles et actions culturelles sur tout le territoire.

L'Agglomération reconnaît et accompagne également des **ASSOCIATIONS** et **ÉVÉNEMENTS** à rayonnement



Rockalissimo, un festival incontournable de l'Agglomération qui fait vibrer des milliers de spectateurs sur 2 jours.

intercommunal : Rockalissimo à Saint-Aubin, Les Nuits (Re)belles, Salon du Polar du Deschaux, festival de théâtre de Caves...

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'abonnement aux médiathèques du Grand Dole est **entièrement gratuit** et donne aussi accès à des liseuses et à plus de **10 000 livres numériques** téléchargeables.

CHIFFRES CLÉS



7 MÉDIATHÈQUES
7 BIBLIOTHÈQUES



+150 000
DOCUMENTS DISPONIBLES
DANS LES MÉDIATHÈQUES
+220 000
PRÊTS CHAQUE ANNÉE



6 200 **ABONNEMENTS**
EN 2025



PRÈS DE 900 **ÉLÈVES**
DANS LES ÉCOLES DE
MUSIQUE DU GRAND DOLE

NOUS CONTACTER

✉ info@grand-dole.fr



JEAN-PHILIPPE LEFÈVRE
9^{ème} Vice-président
en charge de la culture
Conseiller Municipal
délégué de Dole



ALEXANDRE DOUZENEL
Membre du bureau communautaire
en charge de la vie associative
et de l'événementiel
Adjoint au Maire de Dole

PLAN CLIMAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La nouvelle chaufferie biomasse de Dole, fonctionnant grâce à la combustion de bois local et alimentant le réseau de chauffage urbain de la ville, est un bon exemple d'énergie renouvelable.

Face aux défis climatiques et énergétiques, le Grand Dole construit une feuille de route commune pour préparer le territoire de demain. À travers son **Plan Climat Air Énergie Territorial**, l'Agglomération coordonne les actions avec les services, les communes, les entreprises, les associations et les partenaires locaux. Objectif : réduire les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables et mieux anticiper les effets du changement climatique.



Panneaux photovoltaïques du Centre Technique Municipal (CTM) de Dole.

Le Grand Dole s'engage également dans le développement des énergies renouvelables avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs équipements communaux, et la mise en place d'un réseau de chaleur urbain, alimenté au bois, à Dole.

L'Agglomération est aussi engagée dans le programme **Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)**, porté avec l'ADEME. Cette démarche permet de suivre les actions menées en matière de transition énergétique et de mobiliser l'ensemble des politiques publiques : habitat, mobilité, économie, gestion de l'eau, déchets ou encore aménagement du territoire. Des actions concrètes sont déjà engagées sur le territoire : aides à la réhabilitation et à la rénovation énergétique des logements, remplacement progressif des éclairages publics par des LEDs, adoption d'un

nouveau schéma directeur cyclable ou encore développement de la chaufferie biomasse. Autant de projets qui traduisent le Plan Climat dans le quotidien des habitants : mieux se loger, mieux se déplacer, consommer moins d'énergie et développer des solutions plus durables.

Le travail mené dans les prochaines années devra permettre d'anticiper les effets du changement climatique dans le quotidien des habitants : logements plus confortables en période de fortes chaleurs, économies d'énergie, préservation de l'eau, mobilités plus durables et accompagnement des entreprises dans leurs transitions.

« La transition énergétique est un processus long et difficile nécessitant plus d'un mandat, et ce n'est qu'au niveau de l'Agglomération que l'on peut engager des projets ayant une réelle portée. 2026 étant l'année de renouvellement de notre Plan Climat Air Énergie Territorial, ce sera l'opportunité de se fixer des objectifs atteignables pour tenter de limiter l'impact du réchauffement dans des projets bien intégrés à notre territoire. »



**THIERRY
GAUTHRAY-GUYENET**

10^{ème} Vice-président
en charge du Plan Climat et
de la transition énergétique
Maire d'Archelange

CHIFFRES CLÉS

18 200 M² DE
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
INSTALLÉS POUR UNE
PRODUCTION TOTALE DE
4 000 MWH / AN

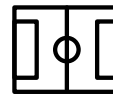
1 PLAN CLIMAT RENOUVÉLÉ
TOUS LES 6 ANS

**PRODUCTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES MULTIPLIÉE
PAR 2,5 ENTRE 2020
ET 2024**

NOUS CONTACTER

✉ info@grand-dole.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX



Le Grand Dole accompagne la pratique sportive sur le territoire en assurant la gestion, l'entretien et la modernisation de nombreux équipements sportifs intercommunaux. Objectif : permettre aux clubs, aux scolaires et au grand public de pratiquer dans de bonnes conditions, dans des lieux sûrs, accessibles et adaptés aux usages du quotidien.



Le stade Robert-Bobin à Dole.

Depuis 2014, l'Agglomération a repris la responsabilité de grands équipements comme les stades de la Pépinière à Damparis, Paul-Martin à Tavaux et Robert-Bobin à Dole, le dojo de Tavaux, le boulodrome couvert de Dole, mais aussi des équipements comme la piscine et la piste BMX de Tavaux, l'Aquaparc Isis de Dole, ou le golf de Parcey.

Elle a également créé des équipements structurants : le gymnase Ernest-Gagnoux à Saint-Aubin, l'Espace Pierre-Talagrand à Dole et le nouvel Espace sportif Gérard Fernoux-Coutenet à Rochefort-sur-Nenon. Par ailleurs, le Grand Dole poursuit la rénovation et l'adaptation de ses sites : terrain synthétique et foot à 5



Le nouvel espace sportif à Rochefort-sur-Nenon vient répondre aux besoins des pratiquants du nord de l'agglomération.

au stade Paul-Martin, terrain synthétique de rugby avec éclairage à la Pépinière, éclairage LED, accessibilité, sécurité et économies d'énergie. Ces travaux améliorent le confort des usagers et accompagnent les nouvelles pratiques : sport loisirs, sport santé, handisport, sport en extérieur ou pratique libre.



L'Espace Pierre-Talagrand à Dole, un projet majeur pour le développement de la pratique sportive sur le territoire.

Parmi les projets à venir, les sites **Idéal Standard** à Dole et **ex-CE Solvay à Tavaux** feront l'objet de rénovations énergétiques et fonctionnelles. À Idéal Standard, où se situe notamment La Trialerie, l'enjeu est d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique pour les nombreuses associations sportives utilisatrices.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un équipement sportif intercommunal peut accueillir plusieurs pratiques dans une même journée : scolaires le matin, associations le soir, compétitions le week-end... À Rochefort-sur-Nenon, le nouvel espace sportif permet par exemple de pratiquer le futsal, le volley-ball, le basket-ball, les sports de raquette et l'escalade.

« Dans la continuité du précédent mandat, nous continuerons à favoriser l'accès aux infrastructures sportives avec l'objectif d'une accessibilité pour tous. Nous souhaitons renforcer la mixité dans les pratiques et les équipements, afin que chacun trouve sa place dans le sport local. La jeunesse constitue une priorité dans nos actions. Le développement du sport féminin sera encouragé par des actions concrètes et visibles. Enfin, notre ambition mesurée vise des projets réalistes, durables et adaptés aux besoins des habitants au quotidien. »



CHRISTOPHE MONNERET

11^{ème} Vice-président en charge des équipements sportifs intercommunaux
Conseiller Municipal délégué de Tavaux

CHIFFRES CLÉS en 2025



4 072 H D'UTILISATION
DU GYMNASSE ERNEST-GAGNOUX
À SAINT-AUBIN PAR **15 CLUBS**

1 603 H D'UTILISATION
DU DOJO DE TAVAU PAR **4 CLUBS**

JUSQU'À **117 H** PAR SEMAINE
À ROCHEFORT-SUR-NENON
ET **133 H** À SAINT-AUBIN



189 769 ENTRÉES
À L'ESPACE
PIERRE-TALAGRAN



400 LICENCIÉS
AU GOLF DU VAL D'AMOUR,
SOIT **+16 %**
PAR RAPPORT À 2022

NOUS CONTACTER

✉ sports@dole.org

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Le forum Emploi et alternance réunit plus de 50 entreprises et partenaires du territoire, et accueille plusieurs centaines de candidats venus déposer leur CV.

Le Grand Dole soutient l'Économie Sociale et Solidaire en accompagnant les structures qui agissent pour l'emploi, l'insertion et l'accès à l'activité des publics les plus éloignés du monde professionnel.

Chaque année, l'Agglomération consacre une programmation spécifique à l'emploi et à l'insertion, afin de financer des parcours d'accompagnement, de formation et de retour vers l'emploi.

Elle vise en priorité les jeunes de moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, les demandeurs d'emploi longue durée et les personnes orientées vers un parcours d'insertion.

Le Grand Dole soutient également la Mission Locale, les forums emploi et alternance, ainsi que des projets portés par les Structures d'Insertion par l'Activité Économique.



Opération de sensibilisation à l'occasion de la Journée des droits des Femmes, organisée par Femmes Debout.

Il accompagne aussi l'association Coop'Agir, et notamment son service Femmes Debout, dans la mise en œuvre de projets en faveur de l'insertion et de l'autonomie des femmes sur le territoire. À travers ce soutien, le Grand Dole contribue à des actions portant sur l'accès aux droits, l'égalité femmes-hommes, la prévention des violences faites aux femmes, ainsi que le renforcement de l'estime de soi. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les objectifs du Contrat de Ville et de la cohésion sociale au sein des quartiers.

À ce titre, le service **POLITIQUE DE LA VILLE** pilote et met en œuvre le **Contrat de Ville** à l'échelle du Grand Dole. Il coordonne les actions menées en faveur du quartier prioritaire des Mesnils-Pasteur, en lien étroit avec les habitants, l'État, les associations et les partenaires locaux. Concrètement, il accompagne des parcours vers l'emploi, met en œuvre le Programme de Réussite Éducative (PRE) pour les jeunes en difficulté et soutient des projets participatifs améliorant le cadre de vie.

CHIFFRES CLÉS

100 000 €
POUR LA PROGRAMMATION
EMPLOI-INSERTION 2026

388 PARCOURS
ACCOMPAGNÉS EN 2026

13 ACTIONS PORTÉES
PAR 12 STRUCTURES

EN 2024, **70 %**
DES PARCOURS
« EMPLOI-INSERTION » ONT
PERMIS UN ACCÈS À L'EMPLOI
OU À LA FORMATION

NOUS CONTACTER

✉ developpement.economique
@grand-dole.fr

« L'économie sociale et solidaire s'appuie sur des associations qui accompagnent les Grands Dolois les plus éloignés de l'emploi, notamment dans des secteurs parfois en tension. Les accompagnatrices socio-professionnelles y réalisent un travail remarquable pour redonner confiance, goût et envie de travailler. Notre priorité est de soutenir et d'accompagner les structures d'insertion du territoire. »



JEAN-YVES ROY
12^{ème} Vice-président
en charge de l'économie
sociale et solidaire
Maire de Saint-Aubin



PATRICIA ANTOINE
Conseillère communautaire
en charge de la Politique de la Ville
Adjointe au Maire de Dole

HABITAT ET GENS DU VOYAGE



Rénovation des secteurs Descartes et Grands Champs aux Mesnils-Pasteur, à Dole.

Le Grand Dole pilote une politique de l'habitat à l'échelle des 47 communes, avec deux objectifs : accompagner l'évolution du territoire et répondre aux besoins des habitants. Cette action couvre plusieurs champs complémentaires : agir sur le foncier pour maîtriser le développement résidentiel, réinvestir le parc existant pour renouveler l'offre de logements, proposer des solutions adaptées aux publics fragiles ou aux besoins particuliers, et animer une stratégie intercommunale de l'habitat, en lien avec les communes et les partenaires.

Parmi ces domaines d'intervention figurent notamment l'accueil des gens du voyage, la sécurité de l'habitat, la rénovation urbaine et la mise en place d'outils comme le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant **Programme Local de l'habitat** (PLUi-H).

Pour l'accueil des gens du voyage, l'Agglomération gère deux équipements. L'aire permanente de **Dole-Authume** compte 10 emplacements et 30 stationnements de caravanes. L'aire de **grands passages de**

Choisey, ouverte chaque année du 15 avril au 15 septembre, accueille moins de 30 caravanes. Ces aires sont suivies au quotidien par des prestataires, afin d'assurer un accueil organisé et encadré, et de limiter les stationnements non prévus sur le territoire.

Le Grand Dole intervient aussi sur la sécurité de l'habitat. En lien avec les communes, il exerce la **police spéciale de l'habitat**, c'est-à-dire le pouvoir d'agir lorsqu'un bâtiment présente un danger pour la sécurité des personnes, par exemple en cas de risque lié à sa solidité. Les maires conservent leur pouvoir de police générale, tandis que les situations d'insalubrité relèvent de l'État et du Préfet.

À Dole, l'Agglomération anime le **Nouveau Programme de Rénovation Urbaine des Mesnils-Pasteur**, engagé jusqu'en 2027. La réhabilitation des secteurs Descartes et Grands Champs vient clore le renouvellement urbain du quartier : logements rénovés, immeubles démolis, école maternelle Saint-Exupéry et crèche Les Petits Loups

reconstruites, nouveaux jardins familiaux, prairie fleurie sur la friche Carrel et espaces sportifs Quentin Fillon-Maillet et Josette-Tournier rénovés.

Enfin, le Grand Dole met en place plusieurs outils pour améliorer l'habitat tels que l'**Opération de Restauration Immobilière** pour encourager la réhabilitation d'immeubles dégradés, ou la **Commission Intercommunale d'Attribution** pour rendre l'attribution des logements sociaux plus lisible. Le futur PLUi-H fixera les grandes orientations : qualité des logements, maîtrise des meublés de tourisme, adaptation du bâti aux fortes chaleurs et aux dépenses d'énergie, logements plus accessibles aux jeunes ménages et adaptation au vieillissement de la population.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une aire de grands passages n'est pas une aire permanente : elle est ouverte sur une période précise de l'année et permet d'accueillir temporairement de grands groupes, dans un cadre organisé avec les communes et les services concernés.

« Bien se loger, c'est la base d'une vie stable. Au Grand Dole, on agit concrètement : on rénove les logements dégradés, on en construit de nouveaux, et on s'assure que chacun puisse trouver un toit adapté à ses besoins, que ce soit pour les jeunes, les familles ou les seniors. Pour les gens du voyage, on leur garantit aussi des aires d'accueil adaptées, pour que leur passage sur notre territoire se passe dans de bonnes conditions pour tout le monde. »

CHIFFRES CLÉS



310 LOGEMENTS RÉHABILITÉS AUX MESNILS-PASTEUR



6 GRANDS PASSAGES ACCUEILLIS À CHOISEY EN 2025



ENVIRON **17** MILLIONS D'EUROS DE BUDGET PRÉVISIONNEL POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN



5 TERRAINS LOCATIFS FAMILIAUX À RÉALISER D'ICI 2030

NOUS CONTACTER : info@grand-dole.fr



MATHIEU BERTHAUD

13^{ème} Vice-président en charge de l'habitat et des gens du voyage
Conseiller Municipal délégué de Dole

«NOS AGENTS, VOTRE QUOTIDIEN» :

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS VIDÉO À DÉCOUVRIR !



Ils sont plus de 700 agents à œuvrer chaque jour pour faire fonctionner les services du Grand Dole et de la Ville de Dole, afin d'accompagner votre quotidien. De la préparation des repas à la cantine, à l'accueil en périscolaire, en passant par l'entretien des espaces publics, la gestion de l'eau, des transports, des équipements sportifs et culturels... leurs missions sont nombreuses, essentielles et souvent méconnues.

Avec «**Nos agents, votre quotidien**», la Communauté d'agglomération du Grand Dole lance une nouvelle série de vidéos diffusée sur ses réseaux sociaux. Objectifs : mettre en lumière celles et ceux qui agissent chaque jour pour vous, valoriser leurs métiers et vous faire découvrir les coulisses des services publics locaux. À travers des portraits authentiques et accessibles, ces vidéos vous invitent à mettre des visages sur des missions que vous côtoyez au quotidien, parfois sans le savoir. Une manière simple et concrète de mieux comprendre le rôle des agents et l'engagement qui les anime.



Rendez-vous dès maintenant sur
nos réseaux sociaux pour découvrir
les premiers épisodes.
**SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE
POUR Y ACCÉDER DIRECTEMENT !**



HOMMAGE À

**PATRICK
VIVERGE**

Le 24 avril dernier, c'est avec une profonde tristesse que les élus communautaires ont appris le décès brutal de Patrick Viverge, Maire de Monnières, alors fraîchement réélu lors des élections des 15 et 22 mars.

En ces moments douloureux, l'ensemble du Grand Dole tient à saluer son engagement et son dévouement au service de sa commune et de ses habitants.

Le Président du Grand Dole, Jean-Pascal Fichère, ainsi que tous les élus communautaires, adressent leurs sincères condoléances à sa famille, à ses proches, au Conseil municipal de Monnières et à l'ensemble des habitants de la commune.

Toute la Communauté d'agglomération s'associe à leur peine dans cette épreuve.

LE GRAND DOLE RECRUTE !

Consultez les offres disponibles sur : www.grand-dole.fr/les-offres-demploi

Adressez vos candidatures
(lettre de motivation et Curriculum Vitae)
par email à l'adresse suivante : drh@dole.org

ou par courrier à Monsieur le Président de la
Communauté d'agglomération du Grand Dole
Direction des Ressources Humaines
place de l'Europe - 39100 Dole

VOS CONSEILLERS



INGRID RAMAUX
Conseillère Municipale
d'Abergement-la-Ronce



DANIEL BERNARDIN
Maire
d'Amange



BRUNO CHEVAUX
Maire
d'Aumur



JEAN-CLAUDE ROBERT
Maire
d'Auxange



AGNÈS MATHIOT
Maire de
Baverans



JOËLLE MELET
Maire de
Brevans



PASCAL AUVERNOIS
Maire de
Champagney



DAVID STEFANUTTI
Maire de
Châtenois



JEAN-LUC BONIN
Maire de
Chevigny



THOMAS HIERHOLZER
Maire de
Crissey



LOUIS-JOSEPH MÉNÉTRIER
Adjoint au Maire
de Damparis



CHRISTELLE TROGER
Conseillère Municipale
de Damparis



BLANDINE CRETIN-MAITENAZ
Maire déléguée
de Goux



PATRICE CERNELA
Adjoint au Maire
de Dole



GILLES CHAFFANGE
Adjoint au Maire
de Dole



STÉPHANE CHAMPANHÉT
Adjoint au Maire
de Dole



SOPHIE JOBELIN
Adjointe au Maire
de Dole



SYLVETTE MARCHAND
Adjointe au Maire
de Dole



CATHERINE NONNOTTE
Adjointe au Maire
de Dole



ISABELLE DELAINE
Conseillère Municipale
déléguée de Dole



CHRISTIANE FIUMANA
Conseillère Municipale
déléguée de Dole



MOHAMED MBITEL
Conseiller Municipal
délégué de Dole



JEAN-MICHEL REBILLARD
Conseiller Municipal
délégué de Dole



SERGE ROUX
Conseiller Municipal
délégué de Dole



MATHILDE BOUFFAUT
Conseillère Municipale
de Dole



CLAIRE BROCARD
Conseillère Municipale
de Dole



NICOLAS GOMET
Conseiller Municipal
de Dole



LAURENCE GRENIER
Conseillère Municipale
de Dole

COMMUNAUTAIRES



**JUSTINE
GRUET**
Conseillère Municipale
de Dole



**LAETITIA
JARROT**
Conseillère Municipale
de Dole



**PAUL
ROCHE**
Conseiller Municipal
de Dole



**FATIHA
TOUAMA**
Conseillère Municipale
de Dole



**DOMINIQUE
POIGEAUT**
Maire
d'Éclans-Nenon



**ÉLODIE
BOICHUT**
Adjointe au Maire
de Fouchérans



**PASCAL
MARCHAND**
Maire de
Frasne-les-Meuilières



**GEORGES
JEANNEROD**
Maire de
Gredisans



**GAÉTAN
FRISA**
Adjoint au Maire
de Jouhe



**JOËL
PANNAUX**
Maire de
Lavangeot



**ANNA-MARIA
OUDOT-LUPO**
Maire de
Lavans-lès-Dole



**HERVÉ
GUIBELIN**
Maire de
Malange



**CYRIL
MILLIER**
Maire de
Menotey



**BENOÎT
RACINE**
Adjoint au Maire
de Moiséy



**JEAN-LUC
BACLET**
Maire
de Monnières



**MYRIAM
CHEVAUX**
Maire de
Nevy-lès-Dole



**ALAIN
BOURDET**
Maire de
Peintre



**THIERRY
BONJOUR**
Maire de
Pesex



**EMMANUEL
SAGET**
Maire de
Pointre



**CHRISTINE
BOLIS**
Mairain de
Rainans



**ANNIE
PERNOUX**
Maire de
Saint-Aubin



**NICOLAS
EPAILLY**
Maire de
Sampans



**DELPHINE
ROUGIER**
Adjointe au Maire
de Tavaux



**SYLVIE
DEJEAN**
Conseillère Municipale
déléguee de Tavaux



**ROMAIN
BERTHET**
Conseiller Municipal
de Tavaux



**FLORENCE
BRUGNOT**
Maire de
Villers-Robert



**JEAN-LUC
LEGRAND**
Maire de
Villette-lès-Dole

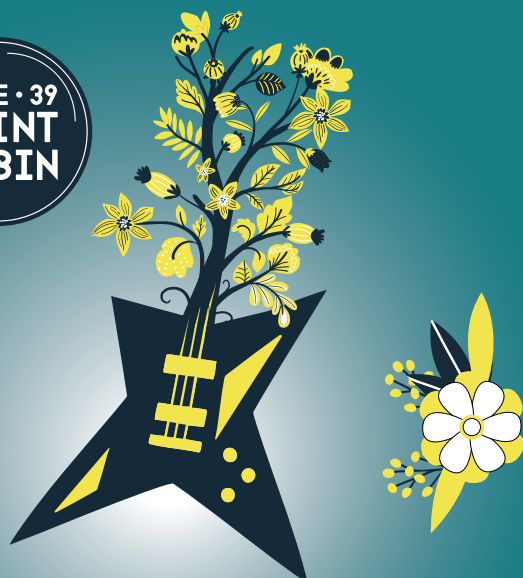


**AURÉLIE
MURA-BIRON**
Maire de
Vriange

Plaine de Rock présente
ROCKALISSIMO #18

DOLE • 39
SAINT
AUBIN

5 ET 6
JUILLET
2026



LOUIS BERTIGNAC SUPERBUS

CACHEMIRE | ETIENNE DE CRÉCY
LES INFIDÈLES | WEPA WEP
UTAMAN | RIP CHEF | NEGATIVE HAIRCUT
WHOOY ET LES WOODPECKERS | TALON D'OR | MTZx

BIVOUAC AUTORISÉ | NAVETTE DEPUIS DOLE | BILLETTERIE : ROCKALISSIMO.COM



TOUR DE FRANCE

Dole

VILLE DÉPART

VEN. 17 JUILLET 2026



SUIVEZ-NOUS SUR
f i n

doledujura.fr
tdf2026@dole.org

12^e FESTIVAL MUSICAL
ITINÉRANT

Les NUITS Re belles

29 mai > 21 juin 2026

Le Moulin **g** GRAND DOLE



Scannez le QR-
Code avec votre
téléphone

GRATUIT Concerts, buvette et
restauration sur place

DIMANCHE 7 JUIN À 18H PARCEY

AVEC LES CONCERTS DE

18H30 LES MILLE PATTES + 20H BRÖ

VENDREDI 12 JUIN À 19H ROMANGE

AVEC LES CONCERTS DE

19H30 & 22H30 ONE AGAIN PROUT BAND + 21H MÉLANIE LESAGE

TOUTES LES INFOS SUR WWW.LEMOULINJURA.FR

Salon du POLAR LE DESCHAUX

L'AUTOMNE SERA NOIR



Samedi 05 Septembre de 14h30 à 18 h.
Dimanche 06 Septembre de 10 h. à 18 h.
Salle des Fêtes

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE | MINISTÈRE DE LA CULTURE | Jura | Librairie Le Deschaux | Bibliothèque du Deschaux | 1 route de Dole - 39120 Le Deschaux | www.facebook.com/lautomneseranoir | bibliotheque.le.deschaux@gmail.com | bibliotheque.grand-dole.fr